



Les facteurs cـّـeeـّـ hāhrdl dmscd kـّـ famille du point de vue de Son Éminence, le guide suprême de la révolution islamique

✻ Mohaddeseh Moeini far¹ et Maryam Moeini far²

Résumé

Les prescriptions de l'islam sur la formation de la famille et l'attention portée aux droits et devoirs des membres de la **famille montrent l'importance** que cette religion accorde à la famille. La présente étude a été réalisée dans le but d'identifier les facteurs pouvant amener à **l'affaiblissement de** la famille, du point de vue de Son Eminence, le guide suprême de la révolution. Pour accomplir cette recherche, nous avons utilisé la méthode de recueil de données qualitatives. Par conséquent, en **examinant l'intégralité** de discours tenus par Son Eminence, le guide suprême de la révolution, entre les années (1989 et 2019), nous avons décelé un modèle indiquant les facteurs liés à **l'affaiblissement de la famille** selon son point de vue. En

1. Faculté des sciences et de la recherche islamiques, Université internationale Imam Khomeiny, Téhéran, Iran : moeinifar@isr.ikiu.ac.ir

2. Faculté des sciences sociales, Université de Téhéran, Téhéran, Iran : mary.moeinifar@ut.ac.ir

utilisant la technique de codage ouvert, nous avons identifié 238 concepts sous forme de 26 catégories. Les résultats de cette recherche ont montré que quatre facteurs notamment économique, culturel, social et individuel sont les principales **causes de l'affaiblissement de la famille**. De même, le manque de connaissance des femmes en ce qui concerne les enseignements islamiques et le manque de moyens des femmes pour leur propre dandysme ont été considérés comme étant la catégorie interférente. En outre, l'absence de lois et la garantie de leur bonne application dans le domaine du droit de la famille, la non-application des règles islamiques, le manque de sensibilisation de la société sur le plan culturel concernant les questions féminines, la sécurité morale et intellectuelle de la société et le manque de vulgarisation de l'opinion de l'Islam sur les droits de la famille ont été identifiés comme étant la catégorie sous-jacente de cette recherche.

Mots-clés : Islam, affaiblissement de la famille, Guide suprême, théorie de recueil de données qualitatives.

پیشگاہ علوم انسانی و مطالعات فرهنگی
رتال جامع علوم انسانی

1. Introduction et problématique

La famille en tant qu'une institution fondamentale de la **société jouit toujours d'une considération** particulière en islam, mais cette institution est aujourd'hui exposée à de graves atteintes et menaces. En menaçant le fondement de la famille, ces atteintes visent également le fondement même de la société. Par conséquent, en tenant compte des précieuses déclarations de Son Eminence, le guide suprême de la révolution, on peut déduire clairement que l'effondrement de la famille entraînerait des conséquences généralisées qui aboutiraient à la destruction de la société. La présente recherche, en utilisant la méthode qualitative qui est basée sur la technique de recueil de données qualitatives, tente de répondre à la question suivante : "Quels sont les facteurs liés **à l'affaiblissement** de la famille du point de vue de Son Eminence, le guide suprême ?" En examinant les déclarations de Son Eminence, le guide suprême de la révolution de (1989 et 2019), cet article présente les facteurs **d'affaiblissement de la famille** en forme de paradigme. En effet, l'identification précise des problèmes sociaux offre la possibilité **d'une explication correcte du problème et d'une** obtention rapide de solutions efficaces. La recherche actuelle cherche à décrire et à expliquer les causes d'affaiblissement de la famille et à présenter des pistes de solutions à partir des déclarations de Son Eminence, le guide suprême de la révolution, afin d'aider les décideurs politiques à mettre en **œuvre** ses recommandations.

Les sociologues ont examiné les facteurs d'affaiblissement de la famille sous différents angles et ont établi plusieurs théories à ce sujet. La théorie du réseau social met l'accent sur les relations entre le couple et le réseau de parenté et affirme que plus les relations entre ce réseau et le couple sont faibles et moins importantes, mieux le couple accomplit ses tâches. Mais si le lien entre le réseau et le couple est fort, ce **dernier, c'est-à-dire** le mari et la femme doivent accepter l'ingérence du premier (réseau de parenté) dans leur vie de couple ; ce qui pourrait entraîner des **disputes (dans ce dernier) et (aboutir à) l'affaiblissement** de la famille (Hosseini, Rezapour et Ismat Saatlo, 2015). Selon la théorie de l'échange, **si l'homme** et la femme évaluent que dans les

coûts de leur relation les préjudices sont plus que les avantages qui en résultent, en raison de l'inégalité dans l'échange, la possibilité **d'une rupture des relations** mutuelles du couple accroît considérablement (Sedaqat et Asadian, 2014). Dans la théorie de la parité de deux conjoints, l'accent est davantage mis sur leur **style d'attachement et les traits** de leur caractère. Selon Bowerman, sciemment ou inconsciemment, l'homme cherche à choisir une épouse qui a les mêmes traits de caractère que lui. En effet, plus les époux se ressemblent en termes de caractéristiques ethniques, religieuses, raciales et autres, plus leur vie conjugale sera stable (Saroukhani, 2006). Les fonctionnalistes également considèrent que toute perturbation des fonctions familiales serait **à la base de l'indifférence de l'un envers l'autre, du comportement** inconvenant, de la violence, etc. (Kafashi et Sarabadani, 2014). Selon Parsons, pour que la famille joue un rôle efficace, on doit veiller au partage des tâches selon les critères sexuels, car si les fonctions des hommes et des femmes deviennent similaires, la concurrence entre les deux conjoints provoquera des perturbations dans la famille. Il parle également du conflit de rôles qui suscite la discorde dans le milieu familial. En d'autres termes, les activités et les travaux des hommes ne doivent pas les conduire à négliger leur rôle important dans la famille (Sedaqat et Asadian, 2014).

2. Cadre conceptuel

2-1. Définition et importance de la famille dans **l'optique de Son Eminence**, le guide suprême

Son Eminence dit, concernant la définition et l'importance de la famille, à savoir :

La société de même est issue d'un ensemble des cellules constituantes lesquelles se nomment famille. Chaque famille est **l'une des cellules constituantes** du corps et de la structure de la société. Aussi longtemps que celles-ci demeurent en bon état et **fonctionnent normalement, le corps de la société, c'est-à-dire la** structure sociale sera également en bon état.

Il dit encore :

Le but du mariage est de fonder **une famille**. **L'essence de**

cette affection conjugale et de la formation d'une nouvelle cellule sociale concourt à la quiétude de la femme, de même que celle de **l'homme, à la perfection** et au parachèvement de leur personnalité. Sans le mariage, les hommes et les femmes sont incomplets. Toutes les autres questions sont tout à fait secondaires. Si ce foyer devient sain et stable, il aura un impact direct sur l'avenir et la situation actuelle de la société. En réalité, le mariage est la porte d'entrée dans la formation de la famille, et la formation de la famille est la base de toute forme **d'éducation**, à savoir : sociale et humaine. Une société sans famille est une société instable et incertaine, une société dans laquelle l'héritage culturel, intellectuel et religieux ne se **transmet pas facilement entre les générations. C'est une société** dans laquelle l'éducation ne se fait pas facilement. Si une société n'a pas de famille ou si la famille y est instable, quelle que soit la **qualité de l'institution d'enseignement, l'homme ne bénéficiera jamais d'une bonne éducation. Sans la famille, il n'y a pas la période d'enfance ni celle d'adolescence, il n'y a pas d'humanité** pour former un homme pieux et une femme vertueuse, il **n'y a pas de moralité, il n'y a pas de transfert d'expériences positives, bonnes et précieuses des générations passées aux générations futures. S'il n'y a pas de famille, le centre de l'émanation de la foi et des valeurs religieuses n'existera non plus.** Les sociétés **dans lesquelles l'institution familiale est faible et instable, soit il y en aura jamais une prolifération des formations familiales ; soit il y en aura, mais au ralenti, soit encore ; il y en aura, mais dans une instabilité totale et dans un état d'anéantissement.** Dans ces sociétés, les problèmes psychosomatiques sont **beaucoup plus abondants que dans les sociétés où l'institution familiale est stable et l'homme et la femme vivent ensemble** dans un foyer. (*Déclarations de Son Eminence, le guide suprême, lors des sermons du mariage, 21/03/1997, 09/08/1995, 19/06/2000, 01/02/1994 et 11/03/2001.*)

Bien que des études ont été réalisées sur les facteurs **d'affaiblissement de la famille sous différents titres, voire même d'une manière informelle ; mais jusqu'à présent, aucune recherche n'a été faite sur ce sujet en se basant sur le point de vue de Son Eminence, le guide suprême. C'est pourquoi, la**

nécessité d'étudier cette question, en se basant sur la méthode de recueil de données basiques, et en consultant les articles les plus importants rédigés à ce **sujet, est plus qu'évidente.**

Tableau n°1

Revue de littérature (recherches précédentes)

Auteurs	Objectif ou problématique	Méthode	Résultats les plus intéressants
Nouri (2020)	Identification des obstacles à la création des relations saines dans la famille	documentaire	Les facteurs qui causent beaucoup plus de dommages aux relations familiales sont : les facteurs individuel, culturel, familial, économique et juridique lesquels ont été brièvement évoqués dans cette recherche.
Ishaqi (2013)	Identification des facteurs sociologiques qui conduisent les femmes à demander le divorce ; cas de la ville de Téhéran	Enquête	Les résultats de la recherche montrent que du point de vue des composantes de la structure sociale, des investissements du couple et de la parité dans le couple, il existe une différence significative dans les statistiques entre les deux groupes faisant l'objet d'étude. Ce facteur peut être compris comme étant l'une des composantes influentes dans la tendance au divorce des femmes de la ville de Téhéran. Dans cette recherche, les résultats de la régression logistique concernant l'étude de probabilité du divorce montrent que la probabilité de la non-concrétisation du divorcer pour la personne soutenant la structure interne de la famille, les investissements du couple et ayant une attitude négative à l'égard du divorce et de la parité dans le couple est de 59 %, par contre il y a 41% de chances qu'une personne remplissant ces conditions puisse quand même divorcer.

Hadjian Moghadam (2015)

Le but de cette recherche est de combiner et d'harmoniser les résultats des recherches menées dans le domaine de la famille pour identifier les facteurs liés à la consolidation et à **l'effondrement** de la famille iranienne.

méta-analyse

Dans la présente étude, il a été constaté que les chercheurs ont identifié 104 facteurs, dont 62 facteurs liés à la consolidation et 42 **autres à l'effondrement de la** famille iranienne lesquels ont respectivement 191 et 125 fréquences dans les trois dimensions notamment individuelle, familiale et sociale. **Par conséquent, l'ensemble de** facteurs compte 316 fréquences. Par ordre de priorités, à partir du **premier rang jusqu'au troisième**, le total général indique 55 %, **c'est-à-dire** 173 cas attribués aux facteurs **familiaux, puis 40 %, c'est-à-dire** 137 cas attribués aux facteurs individuels, et au dernier rang 5%, **c'est-à-dire** 16 cas attribués aux **facteurs sociaux**. Dans l'analyse finale, un modèle spécifique de facteurs d'influence dans l'institution familiale lequel est le résultat des variables étudiées par les chercheurs a été obtenu dans 11 domaines thématiques qui sont cités par ordre de priorité : Les facteurs culturels (dans cette **recherche l'allusion** est faite à la foi, aux croyances et aux valeurs morales), les interactions familiales, la santé physique et mentale, le développement personnel, la manière de gérer la vie familiale, les affaires économiques, le bien-être matériel, **l'environnement** socio-culturel et la politique sociale, la différence d'âge de deux conjoints, la durée du mariage, les services publics, les transports en commun et la prise en considération des services de santé communautaire.

Taghavi pour et
Salavatian (2016)

Présentation du
modèle idéal de la
famille islamique

Analyse de contenu
qualitative avec une
approche inductive

Le modèle final de la famille islamique extrait des déclarations de Son Eminence, le guide suprême, peut être généralement divisé en trois parties : les opinions théoriques sur la famille, les solutions pratiques pour la consolidation de la famille et les facteurs d'affaiblissement de la famille.

Les recherches ci-dessus ont tenté par de différentes méthodes de mettre en évidence les facteurs qui affaiblissent ou consolident la famille. Certaines de ces recherches se limitent à la description de ces facteurs ou encore, elles suggèrent un modèle idéal de la famille dans la perspective islamique. La présente recherche a tenté d'identifier les facteurs d'affaiblissement de la famille du point de vue de Son Eminence, le guide suprême, en analysant attentivement ses différentes déclarations.

3. Méthode de recherche

3-1. **Méthode de mise en œuvre de la recherche**

La méthode de recueil de données qualitatives, qui a été proposée pour la première fois par Glaser et Strauss en (1967 Apr. J.-C.), contrairement à l'approche déductive, commence par l'observation et propose ensuite des modèles, des thèmes ou des catégories générales. De ce fait, cette approche peut servir de base à la production des phénomènes inattendus (Babbie, E., 2008, 2/587). La recherche actuelle, basée sur la méthode de collecte de données qualitatives, en examinant les déclarations **de Son Eminence, le guide suprême, s'est évertuée** à libeller un modèle en rapport avec les **facteurs d'affaiblissement de la famille** du point de vue de ce dernier. Dans cette méthode, les données ont été recueillies par le biais d'entretiens, d'observations et d'autres sources telles que les documents

gouvernementaux, les journaux, les bandes cassettes, les vidéos, les lettres et les livres (Corbin et Strauss,¹ 1990 Apr. J.-C.). Dans cette recherche, la méthode documentaire a été utilisée pour la collecte d'informations. L'interprétation des discours est basée sur la méthode d'analyse interprétative de Strauss et Corbin, et sur cette même base, le codage a été réalisé en trois plans, à savoir : ouvert, axial et sélectif (cf. Jones et Alony,² 2011 Apr. J.-C.). En codage ouvert, les concepts sont identifiés au cours **d'une analyse** des discours, ligne après ligne, et leurs caractéristiques et dimensions de même sont déterminées (Corbin et Strauss, 2017). À ce stade, 238 concepts et 26 catégories Sont identifiés.

Tableau 2

Un exemple de codage ouvert

Une partie du texte de la déclaration de Son Eminence, le guide suprême de la Révolution, dans son sermon sur le mariage, du 28/02/2002	Codes
---	-------

Pourquoi, dans le monde occidental plus particulièrement en Amérique et dans certains pays d'Europe du Nord, les fondements de la famille sont évidemment très fragiles ? La raison en est qu'il y a là-bas un épanouissement croissant des libertés sexuelles et une promiscuité sexuelle grandissante. De ce fait, lorsque l'impudicité est monnaie courante (dans une société), il est tout à fait naturel que les hommes et les femmes satisfassent leur besoin instinctif et sexuel ailleurs que dans le cadre du mariage. En réalité, le cadre familial perd tout **son sens, il n'est plus rien d'autre qu'une réalité cérémonielle imposée d'ailleurs**. Par conséquent, sur le plan émotionnel il y a une nette séparation (dans le couple). Et même si, apparemment, il n'y a pas de séparation entre les deux conjoints, **mais il n'existe plus d'amour entre eux et ne ressentent aucune attirance l'un envers l'autre**.

Liberté sexuelle,
Prévalence de
l'impudicité,
Promiscuité sexuelle,
Divorce émotionnel,
manque d'intérêt l'un
pour l'autre,
affaiblissement de la
famille.

1. Corbin, J.M., & Strauss, A.

2. Jones, M., & Alony, I.

Après le codage initial du texte de la déclaration, les concepts ont été classés sous forme de catégories. Par exemple, les concepts de mariage blanc, de divorce affectif, de divorce officiel, de famille monoparentale, de vie en célibataire (le célibat), etc. **forment d'une manière collective la catégorie de l'affaiblissement de la famille** ; puis dans l'étape de codage axial, cette catégorie a été placée au centre et un réseau de relations s'est formé autour d'elle (cf. Bohm,¹ 2004 Apr. J.-C.) ; et avec le codage sélectif, les catégories sont devenues identiques et se sont transformées à un modèle paradigmatique. Ce codage **a pour but d'améliorer et de rendre plus complètes les catégories dans une théorie** (cf. Lawrence et Tar,² 2013 Apr. J.-C.). Enfin, la fiabilité avec codage est obtenue au moyen de deux codeurs dans des intervalles de temps différents afin que l'**exactitude** du codage soit confirmée.

3-2. Population et échantillon statistique

Dans la présente étude, les données sont obtenues en examinant toutes les déclarations tenues par Son Eminence, le guide suprême, de (1990 à 2019). Il sied de noter que le texte de ses déclarations est obtenu à partir du site officiel de Son Eminence, le guide suprême.

1 Bohm, A.

2 Lawrence, J., & Tar, U.

4. Résultats de recherche

4-1. Codage axial et formation de catégories

4-1-1. La catégorie centrale

Tableau n°3

La catégorie à la base du phénomène d'affaiblissement de la famille dans les déclarations de Son Eminence, le guide suprême de la révolution

concepts	catégorie centrale
Mariage blanc, divorce émotionnel, divorce officiel, famille monoparentale, abandon de la femme, Perte de lien parental et familial, célibat, des enfants sans tuteur, etc.	Affaiblissement de la famille

Eu égard au sujet de l'article et à son importance, l'affaiblissement de la famille est choisi comme catégorie centrale afin de nouer autour d'elle un réseau de relations. Les référents de l'affaiblissement de la famille selon les déclarations de Son Eminence, le guide suprême de la révolution, sont mentionnés dans le tableau n°3. Il dit, par exemple :

Aujourd'hui, dans le monde occidental, la famille repose sur une base très instable. Les familles, plus particulièrement les femmes, souffrent **durement de la séparation. Qu'à** Dieu ne plaise ! Si la famille éclate, l'homme de même que la femme seront désorientés, sans foyer, anxieux et indisposés. Cependant, **c'est la femme** qui, dans tout ça, souffre davantage. Aujourd'hui dans le monde occidental, les femmes sont sujettes à ces incommodités, puisque les familles se séparent, se désintègrent et disparaissent facilement. Dans certains cas, les femmes elles-mêmes sont à la base de la détérioration de la cellule familiale, **pendant qu'elles**-mêmes en subissent les conséquences les plus fâcheuses. (Déclarations de Son Eminence, le guide suprême, lors du rassemblement des femmes à Urumiyeh, 18/09/1996.)

4-1-2. Les conditions causales de l'affaiblissement familial

Les conditions causales de l'affaiblissement familial du point de vue de Son Eminence, le guide suprême de la révolution, sont classés en quatre catégories, à savoir : les facteurs individuels, personnels, sociaux, culturels et économiques. Eu égard à la codification de ses déclarations, il ressort de cette recherche que le plus grand nombre de concepts identifiés (94 concepts) est lié aux facteurs individuels. Par conséquent, on peut prétendre que du point de vue de Son Eminence, le guide suprême de la révolution, les facteurs les plus importants dans l'affaiblissement de la famille sont les facteurs individuels et personnels. Il conseille souvent aux **deux jeunes conjoints de s'accommoder l'un à l'autre. De** même, cette phrase est à vrai dire **l'indice qui corrobore** l'influence considérable des facteurs individuels sur l'affaiblissement de la famille de son point de vue.

Tableau 4

Les conditions causales de l'affaiblissement de la famille dans les déclarations de Son Eminence, le guide suprême de la révolution

Concepts	Le nombre de concepts	Catégories
Chômage des hommes, suremploi des hommes	2	Facteurs économiques

Le snobisme, le regard minoré de l'homme à l'égard de la femme, le changement de rôles, le patriarcat, le matriarcat, l'avidité des hommes, les violences faites contre la femme, les libertés sexuelles, l'augmentation de l'âge du mariage, le mépris, le mariage facile, **l'affaiblissement du rôle de la mère, le mariage forcé, le sentiment d'appropriation de la femme par l'homme**, etc.

68

facteurs sociaux

L'interférence des aînés dans les moindres détails de la vie des jeunes, L'imitation de la culture occidentale, L'assemblée familiale affectée, La concurrence, etc.

10

facteurs culturels

Le manque d'amour, La trahison, L'infidélité, La déloyauté, Le manque de complicité, La méfiance, **L'immoralité, La mauvaise conduite, La violation des droits de l'autre, Le manque d'influence spirituelle, Le manque d'amour entre les deux conjoints, L'irresponsabilité, Le manque d'intimité, Le manque de fidélité dans le dépôt, Les attentes élevées, Le manque de coopération, L'hypocrisie, Le manque d'honnêteté et de sincérité, L'humiliation et l'avilissement, L'extravagance, La chicanerie, Le manque de témoignage d'amour, Le manque de sincérité dans le témoignage d'amour, La négligence des sentiments de l'un et de l'autre, La méchanceté, La rancune, L'obstination à exciter la jalousie et l'émulation de l'un et de l'autre, Le pessimisme, L'injustice envers l'un et l'autre, La discrimination, L'incompatibilité, etc.**

94

Facteurs personnels et individuels

Dans le tableau n°4, un exemple de codage des facteurs à la base de la fragilisation de la famille est énoncé.

4-1-3. Catégorie sous-jacente

Après avoir identifié ces quatre facteurs comme conditions causales, il faut savoir que ces derniers sont généralement valables dans un certain ensemble de **conditions**. Pour l'élaboration d'une théorie liée à l'action, les conditions renforcent ou limitent la possibilité d'action ou d'interaction. (Cf. Bohm, 2004 Apr. J.-C.). En d'autres termes, les conditions sont ces actions habituelles et ces situations qui se forment ou non dans ces domaines, et les domaines sont les arènes et les frontières dans lesquelles des actions ou des processus se produisent (Saldena, 2016). **Sur cette base, l'infraction**, l'absence de lois et de garanties d'une bonne application de ces dernières dans le domaine des droits des femmes et de la famille, la non-application des prescriptions islamiques, l'atmosphère culturelle de la société autour des questions féminines, la sécurité morale et intellectuelle de la société et le manque d'explication de l'opinion de l'islam sur les droits de la famille sont identifiés comme des conditions de fond. À cet égard, Son Eminence, le guide suprême, dit :

Dans la construction, la formation et la consolidation de la famille, on doit observer ces règles islamiques afin que le règne de la famille perdure. Si les méthodes islamiques sont en vogue, les familles seront consolidées." (Sermons sur le mariage 13/ 03/ 2001, 04/04/1999.)

Tableau n°5

Catégorie de domaine de recherche

Concepts	Sous-catégorie	Catégorie
Violation des lois dans la réalisation des droits des femmes Amendement des lois Elaboration des lois nécessaires Détermination d'une peine sévère pour celui qui enfreint la loi	Ratification et amendement de la loi	l'infraction , l'absence de lois et de garanties d'une bonne application de ces dernières dans le domaine des droits des femmes et de la famille
La nécessité de réclamer les droits religieux et légaux des femmes Absence de protection morale et juridique des femmes au sein de la famille Absence de défense juridique Absence de soutien juridique et moral aux femmes	Application des lois et leur garantie	

Son Eminence, le guide suprême de la révolution, en expliquant la nécessité des lois et leur amendement dans le domaine de la famille et de la femme, dit :

Comme on le dit toujours, l'objectif de l'islam, dans la défense des droits de la femme, est que cette dernière ne soit pas **opprimée et que l'homme ne se considère pas comme étant son maître**. Dans la famille, il y a des limites et des droits. Un homme a des droits, une femme aussi a des droits, ces derniers **sont strictement organisés d'une manière juste** et équilibrée. Tout ce qui se dit au nom de **l'Islam d'une** manière erronée, non seulement nous ne le reproduisons pas, nous ne le cautionnons pas non plus. Ce qui appartient à l'islam, ce sont les déclarations et les certitudes de l'islam. Ces dernières sont des faits qui reconnaissent **l'équilibre** existant entre les **droits de l'homme et de la femme** au sein de la famille. (Déclarations de Son Eminence, le guide suprême, lors d'une réunion avec un groupe de femmes, 07/10/1997).

Dans un autre discours, il dit :

Nous reconnaissons nos insuffisances en rapport avec le cadre familial. Il y a besoin d'un soutien juridique, d'une garantie légale, d'un engagement pratique, et cela doit être réalisé. Cette question fait partie des motions et des matières qui n'ont pas été traitées comme il **se doit à l'intérieur** du pays, et cette situation doit être remédiée. (Déclarations de Son Eminence, le guide suprême, lors d'une réunion avec un groupe de femmes élites, 22/05/2011).

En expliquant l'état culturel de la société autour des questions liées à la femme et à la sécurité morale et intellectuelle, il dit :

Les femmes peuvent faire des études supérieures. Certaines personnes pensent que les filles ne devraient pas étudier. C'est une erreur, et quelle fausseté ! Les filles devraient étudier dans des facultés qui leur sont profitables et qui suscitent leur intérêt et leur enthousiasme. La société a besoin de l'éducation des filles autant que de l'éducation des garçons. Bien sûr, l'environnement éducatif doit être sain, aussi bien pour les garçons que pour les filles. L'université doit être un endroit sûr **pour toute personne (représentant d'une famille) qui la**

fréquente qu'elle soit fille ou garçon. Les ruelles et les rues doivent être sûres sur le plan de la pudeur et de la moralité, sans aucune différence, fille ou garçon soit-il. Certes, on ne peut **prétendre à une sécurité morale et mentale que lorsqu'il existe** un environnement sûr, une rue sûre, un marché sûr, une université sûre et un lycée sûr. Ce sont les autorités et les parents qui doivent l'assurer. Si la société est sûre, une fille musulmane, un garçon musulman, un homme musulman, une femme musulmane ; bref, chacun peut vaquer librement à ses occupations respectives. (Déclarations de Son Eminence, le guide suprême, lors de sa rencontre avec les femmes de Khuzestân, 10/03/1997).

4-1-4. Les conditions intrusives

Le manque de connaissances des femmes par rapport aux enseignements islamiques a également été identifié comme **l'une** des conditions intrusives.

Le mouvement vers la réalisation des droits des femmes, dans les sociétés islamiques et dans notre propre société, doit se faire sur une base islamique, avec un objectif islamique. Que **d'aucuns ne se posent la question, à savoir** : quel est ce mouvement ?! Qu'est-ce que les femmes manquent dans notre société ?! Malheureusement, **c'est de cette façon que pensent** certaines personnes. Mais, ce regard est tout à fait superficiel. Dans toutes les sociétés, y compris la nôtre, la femme est opprimée et souffre de certaines carences qui lui sont imposées. Cependant, ces carences, entre autres le manque de liberté, **n'est pas dans le sens (de la recherche) de la légèreté. C'est plutôt cette carence de champ de manœuvre et d'opportunités pour (l'apprentissage de) la science, (l'acquisition de) la connaissance, (l'accession à) l'éducation, (la pratique de) l'éthique, (la poursuite de) l'évolution et l'éclosion des talents. C'est le but recherché et l'objectif à réaliser. En tout, c'est l'objet** sur lequel repose l'Islam. (Déclarations de Son Eminence, le guide suprême, lors d'une réunion avec un groupe de femmes, 22/10/1997).

Son Eminence, le guide suprême, encourage constamment les femmes à connaître leurs droits et estime

que l'idée du développement moral et spirituel des femmes doit être diffusée au sein de la gent féminine. Selon les déclarations de Son Eminence, le guide suprême, la femme **est au cœur de l'institution familiale**. De ce fait, le manque de moyens pour la coquetterie (le dandysme) de la part de cette dernière et son manque de connaissance sur les conséquences résultant de la mauvaise éducation des membres de la société sont à la base des problèmes moraux et spirituels qui surgissent au niveau social. Il est intéressant de noter que certains analystes, sur la base **d'une** analyse erronée de la prévalence du divorce, tout en l'associant à la prise de conscience des femmes par rapport à leurs droits, approuvent en quelque sorte ce problème affectif (Riyâhi, 2017). Cependant, du point de vue de Son Eminence, le guide suprême de la révolution, la prise de conscience par les femmes de leurs droits est un obstacle **contre toute forme d'injustice à leur encontre, car cette** dernière conduit finalement à la consolidation de la famille et à la réforme de la société, donne un sens à l'humanité et contribue à l'expansion de la spiritualité dans la société.

Tableau n°6

Catégorie intrusive de recherche

Concepts	Sous-catégorie	Catégorie
Idée fausse sur les femmes Carence de champ de manœuvre pour (la poursuite de) l'évolution, l'éclosion des talents, (l'apprentissage de) la science, (l'acquisition de) la connaissance par les femmes	Facteurs externes	Le manque de moyens pour la coquetterie (le dandysme) de la part des femmes
Manque d'une réflexion courante sur le développement moral et spirituel des femmes au sein de la gent féminine.	Facteurs internes	

4-1-5. La catégorie des stratégies

Les stratégies envisagées par Son Eminence, le guide suprême, pour sortir de la crise de l'affaiblissement de la famille sont : **l'organisation** de la vie familiale, la continuité de la vie et **l'instauration** du mode de vie islamique. Bien qu'il existe d'autres stratégies telles que la rupture (de relation) et **l'abandon de la vie conjugale**, mais de son point de vue, ces deux stratégies ne sont pas des voies indiquées pour sortir de la crise. Il conseille souvent aux couples :

Si vous voyez que votre conjoint a un défaut – sachez **qu'aucun être humain** ordinaire n'est exempt de défaut- vous devez le tolérer, car lui aussi de son côté tolère un défaut de votre part. En effet, une personne ne connaît pas ses propres défauts, mais elle connaît seulement ceux des autres, alors misez sur la tolérance. Si cela peut être corrigé, corrigez-le. Si vous voyez que rien ne peut être fait, alors apprenez-vous à vivre avec. (Déclarations de Son Eminence, le guide suprême, lors **d'un sermon sur le mariage**, 22/10/1997.)

Ce conseil avisé témoigne de l'importance que Son Eminence, le guide suprême, accorde à la pérennité de la vie familiale. L'importance de former une famille est également bien expliquée selon son point de vue dans les phrases ci-après :

La question du mariage et de la formation d'une famille est très importante dans la religion céleste et présente de nombreux avantages, mais l'avantage et le but les plus importants du mariage, **c'est la formation de la famille**. Le principe vital, **consistant à l'établissement des liens entre deux conjoints et à la formation d'une nouvelle cellule** (de la société), est une source **de réconfort pour l'homme et** la femme et une occasion de perfectionnement et d'achèvement de leur personnalité. Sans le **mariage, l'homme et la femme sont incomplets**. Toutes les autres questions sont subordonnées à celle-ci. Si cette cellule devient saine et stable, cela affectera sensiblement l'avenir et la situation actuelle de la société. Le mariage est en effet la porte **d'entrée dans la formation d'une famille, et cette dernière est la** base de toute éducation, à savoir : sociale et humaine. Le principe dans le mariage est le suivant : **l'union** conjugale entre

un garçon et une fille et la formation d'une famille. **Lorsqu'un garçon et une fille s'aiment et que s'en suit la célébration d'un mariage religieux, ces derniers deviennent mari et femme. De ce fait, une unité familiale est créée et une nouvelle famille est formée. Le législateur céleste aime une famille musulmane saine. Lorsqu'une famille est formée, elle jouit de nombreuses bénédictions. Les besoins du mari et de la femme sont satisfaits, la pérennité de la race humaine est assurée. Cependant, l'objectif principal n'est pas d'avoir des enfants, ni de s'offrir une beauté ni de se procurer de la richesse. L'objectif principal est que deux personnes décident de bâtir une vie commune, tout en gardant sain l'environnement familial. Le principe vital, consistant à créer un foyer familial et une nouvelle cellule (sociale), est plus important que toute autre chose. Le principe de la création de l'être humain, qu'il soit homme ou femme, est qu'un homme et une femme doivent s'unir pour former une seule unité, afin de vivre une vie confortable et paisible, et de tenter de répondre aux besoins humains. Si ce dernier n'est pas appliqué, la vie serait privée de son plus important fondement. (Déclarations de Son Eminence, le guide suprême, dans ses sermons sur le mariage, 30/04/1997, 08/08/1995, 13/12/1994 et 06/08/2000.)**

Il dit, au sujet de l'importance du mode de vie islamique, à savoir :

L'une des dimensions les plus importantes du progrès dans le concept islamique se résume, à savoir : par le mode de vie, le comportement social et la façon de vivre –**en d'autres termes, par "l'un l'autre" (la solidarité) -. Aujourd'hui, nous voulons d'une manière concise traiter cette question.** Si nous abordons (cette question) du point de vue spirituel, nous devons certainement accorder plus d'importance au mode de vie, puisque le but de **l'être humain (dans la vie) se résume** par le salut, la félicité et la réussite. Pour une vie paisible, une vie **jouissant d'une sécurité psychologique et morale, même si nous n'avons pas foi en la spiritualité ainsi qu'au salut qui en découle,** il est important de réfléchir sur le mode de vie. Par conséquent, la question du mode de vie est une question fondamentale et importante. Pourquoi y a-t-il beaucoup de divorces dans certaines parties de notre pays ? voyez-vous combien cette

question est variée et embrasse tous les aspects de la vie ! (Déclarations de Son Eminence, le guide suprême, lors de la rencontre avec les jeunes de la province du Nord Khorasan, 14/12/2012.)

Il a souligné à plusieurs reprises :

Nous avons des problèmes dans notre mode de vie, entre autres : le consumérisme, la prodigalité, l'extravagance, les dépenses excessives, le désir du confort extrême et l'aristocratie. Malheureusement, l'aristocratie déborde les classes supérieures vers les classes inférieures, l'homme moyen - [c'est-à-dire] issu des classes moyennes - quand il veut faire la fête, de même quand il veut se marier, le **faste des cérémonies est tel d'un aristocrate**. C'est un défaut, une erreur, un coup dur pour le pays. Dans notre mode de vie, la consommation excessive, le désir excessif, la gourmandise, la dépense excessive font partie de nos plus importants défauts. (Déclarations de Son Eminence, le guide suprême, lors du rassemblement de pèlerins et de voisins du saint sanctuaire de **l'Imam Reza (Paix sur lui)**, 21/03/2018.)

Sur ce, le fait de se conformer aux règles et aux prescriptions islamiques dans la **formation d'une** famille et dans la vie (de tous les jours) peut garantir le bonheur des êtres humains dans différentes générations ; **et d'une manière générale**, dans toutes les sociétés.

4-1-6. Catégorie de conséquences (résultats)

La stratégie de la composition familiale et la pérennité de la vie (en couple) conduisent à la formation et à la préservation de la famille, à l'**éducation de l'être humain**, à la **satisfaction** des besoins de ce dernier, à la préservation de l'identité culturelle, à la réforme de la société, au développement spirituel, émotionnel et intellectuel de l'individu et des membres de la société, etc., comme indiqué dans sa déclaration ci-après :

Si la composition **familiale se fait d'une manière saine, et que la morale régissant le couple s'avère** juste, logique et conforme aux principes **de la religion, c'est-à-dire** à ce que Dieu a décrété, cela servira de base à la réforme de la société et au bonheur de tous ses membres. (Déclarations de Son Eminence, le guide **suprême, lors d'un sermon sur le mariage**, 29/05/2002.)

De son point de vue, la transmission des cultures et des civilisations, la préservation des fondements et éléments principaux d'une civilisation et d'une culture dans la société ainsi que sa transmission aux générations futures se font grâce à la famille.

S'il n'y avait pas de famille, tout s'effondrerait. Voyez-vous, pour quelle raison les Occidentaux s'y prennent avec acharnement à répandre la luxure et la corruption dans les pays Orientaux, islamiques et asiatiques ?! L'une des raisons est qu'ils **veulent à travers cet acte briser les familles afin d'affaiblir** la culture de ces sociétés pour mieux les asservir. Car tant que la culture d'une nation n'est pas affaiblie, personne ne peut la dompter, ni la museler, ni la dominer. Ce qui a rendu les nations sans défense et les a fait captives entre les mains des étrangers, c'est la perte de leur identité culturelle. Cette entreprise devient facile à réaliser **grâce à l'ébranlement des** fondements familiaux dans la société. (Déclarations de Son Eminence, guide suprême de la **révolution, lors d'un sermon sur** le mariage, 15/04/1998.)

La formation **d'une famille** est la base de toute éducation sociale et humaine. Son Eminence, le guide suprême de la révolution, estime que l'ébranlement de la famille qui s'est produit au fil des ans en Occident est à la base de **l'effondrement de la** société et qui, en fin de compte, aboutira à la destruction de la richesse matérielle, intellectuelle et scientifique de la société. De même, la tranquillité et la sécurité dans la vie sont le résultat de l'adoption de la stratégie basée sur le mode de vie islamique. Il renchérit, en disant :

Que devons-nous faire afin que les droits des époux -les droits de la femme, les droits du mari- ainsi que les droits des enfants soient respectés dans notre société? Que devons-nous **faire pour que le divorce et l'effondrement** de la famille, si fréquents en Occident, ne se répandent pas parmi nous ? Que devons-nous faire pour que la femme dans notre société puisse préserver sa dignité et son honneur familial, qu'elle puisse accomplir ses devoirs sociaux et que ses droits sociaux et familiaux soient protégés? Que devons-nous faire pour que la femme ne soit pas **obligée d'en choisir une parmi toutes ces** options? Ces questions font partie de nos problèmes

fondamentaux, puisqu'il existe dans certaines grandes villes des maisons réservées aux célibataires. Comment cette pandémie occidentale s'est-elle propagée dans notre société ? Qu'est-ce que le snobisme ? C'est bon ? C'est mauvais ? A quel point est-il mauvais ? A quel point est-il bon ? Que faire pour que ça ne puisse pas dépasser la limite du bien pour atteindre celle du mal ? Ces questions font partie de différentes branches en rapport avec le mode de vie. Il existe des dizaines de questions de ce genre **dont j'ai qualifié certaines de plus importantes. Elles** représentent une table des matières dans laquelle fait partie des éléments composant **le corpus d'une civilisation**. Certes, le jugement en rapport à une civilisation se base sur ces éléments. On ne peut pas juger et louer une civilisation simplement parce qu'elle a une voiture (de luxe), une industrie et des richesses, **pendant qu'elle** comporte en son sein de nombreux problèmes qui embrassent toute la société et la vie des gens. Ce sont eux qui constituent la base, ils sont ces instruments qui contribuent à la protection de cette branche afin que les gens se sentent à l'aise, tout en évoluant et en progressant avec espoir et **assurance, et finissent par découvrir l'idéal de l'élévation** humaine. (Déclarations de Son Eminence, le guide suprême, lors de la rencontre avec les jeunes de la province de Khorasan du Nord, 14/10/2012.)

Le fait **d'atteindre les hautes qualités** humaines est également le résultat de l'adoption du mode de vie islamique. Pour appuyer cette opinion, on peut citer certaines déclarations de Son Eminence, le guide suprême de la révolution, entre autres :

Ce projet de réforme du pays devrait, entre autres : nous faire avancer vers des objectifs islamiques, conduire la société vers un mode de vie véritablement islamique et pouvoir créer en nous de hautes qualités humaines. (Déclarations de Son Eminence, le guide suprême, lors d'une réunion avec un groupe de professeurs des écoles, 08/05/2013.)

L'indépendance de la société dépend du mode de vie islamique. Imiter un mode de vie étranger est le contraire de l'indépendance, notamment l'indépendance culturelle. Son Eminence, le guide suprême de la révolution, estime que la cause de nombreux divorces est l'indiscrétion ainsi que le manque de

rationalité dans la vie. C'est dans l'ombre de la rationalité que la tranquillité et la sécurité s'installent dans la vie et que de nombreux problèmes mentaux, moraux et spirituels s'éclipsent dans la société. L'adhésion au jugement sage et à la rationalité humaine laquelle découle des enseignements divins et du mode de vie islamique devient la base de la formation d'une société islamique et d'une famille saine.

L'une des choses que le Coran et La guidance divine nous ont apprise est de suivre le jugement sage et la raison humaine, ce qui est un principe coranique ; en d'autres termes, obéir à ce dont le bon sens recommande, tout en étant soutenu par un jugement rationnel, ce qui est également une recommandation coranique et religieuse. Ceux-ci s'érigent en norme. Ainsi, ce que les serviteurs élus de Dieu, les infallibles auprès de Dieu, nous ont enseigné constitue la norme ; (à vrai dire), ce sont eux la norme. C'est une erreur de dire, à savoir : maintenant que les habitants des pays occidentaux, les matérialistes et les habitants d'une telle partie du monde observent une telle attitude dans leur comportement, dans leur pratique, dans leur problème de vie, dans leur relation et dans leur composition familiale, nous aussi nous devons agir comme tel. (Déclarations de Son Eminence, le guide suprême, lors d'une assemblée consacrée à la familiarité avec le Coran, 10/07/2013.)

Le mode de vie islamique offre cette possibilité de préserver la richesse scientifique, intellectuelle et matérielle de la société.

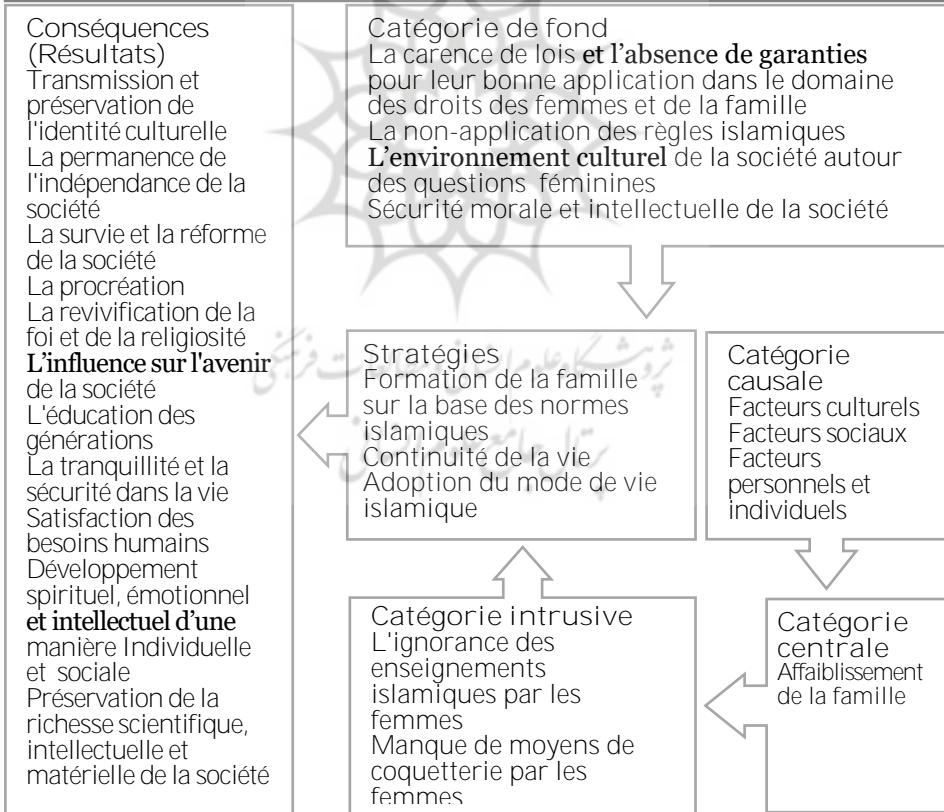
L'expérience amère et angoissante dans l'imitation de l'Occident en ce qui concerne la politique, la morale, le comportement et le mode de vie doit être l'objet d'une attention constante pour les mouvements d'éveil islamique. Les pays musulmans en suivant pendant plus d'un siècle la culture et la politique des gouvernements arrogants sont (aujourd'hui) victimes des funestes fléaux tels que la dépendance et l'humiliation politique, la misère et la pauvreté économique, l'effondrement des vertus et de la morale et enfin, une arriération honteuse dans le domaine de la science. (Déclarations de Son Eminence, le guide suprême, lors de la conférence mondiale des érudits et de l'éveil islamique, 29/04/2013.)

Tableau n°8

Catégorie de conséquences (résultats) de la recherche

Concepts	Sous-catégorie	catégorie
La croissance des générations, le développement des générations, une génération mûre	Éducation sociale	Éducation des générations
Enseigner les règles islamiques, Susciter la perfection, Éduquer une personne noble	Éducation humaine	

Figure n°1 : Modèle paradigmatique des facteurs d'affaiblissement de la famille du point de vue de Son Eminence, le guide suprême



4-2. Récit théorique des facteurs d'affaiblissement de la famille

Du point de vue de Son Eminence, le guide suprême, la famille est particulièrement importante, **parce qu'elle est le lieu de l'éducation et de la croissance** des êtres humains ainsi que de l'évolution de la société. Par conséquent, son affaiblissement ou sa disparition ne devrait pas se produire. L'affaiblissement de la famille possède différentes dimensions et formes. Selon son point de vue, l'**augmentation d'un côté du taux de divorce et de célibat et de l'autre**, la baisse du taux de mariage, la monogamie, les relations sexuelles hors du cadre du mariage sous couvert de différentes appellations telles que cohabitation, coexistence, mariage blanc, naissances illégitimes, etc., sont une manifestation de l'affaiblissement de la famille dans les sociétés occidentales et dans une certaine mesure en Iran.

En expliquant les facteurs d'affaiblissement de la famille, il fait allusion à un large éventail de facteurs tels que les facteurs individuel, culturel, social et économique ; tout en indiquant que le facteur individuel joue un rôle important dans ce domaine. Selon lui, une mauvaise éducation personnelle réduit au strict minimum les talents de l'individu dans son effort **de s'affirmer** dans la vie sociale et familiale, et fait de lui un incapable. Les facteurs sous-jacents tels que la carence de lois et l'**absence de garanties dans l'application** de ces dernières, la non-application des règles islamiques, l'**environnement** culturel de la société autour des questions féminines, la sécurité morale et intellectuelle de la société et le manque de clarification de l'opinion de l'islam sur cette question sont également influents et renforcent le rôle des conditions causales. Il semble que si les règles islamiques étaient appliquées en tant que telles et prises en compte **dans l'élaboration des lois et qu'on procédait à la** culturisation sur la base de l'explication correcte et appropriée de l'opinion islamique sur les droits de la famille, chaque personne, en acquérant des vertus morales, pourrait apprendre les bons habilités de la vie, dans un environnement approprié, vivre dans une atmosphère morale et digne et conserver tout ce qu'il a appris. Un environnement sain garantit la santé **morale d'une personne**, l'existence de ce dernier est nécessaire à toute société. **C'est pour** cette raison que l'islam met l'accent sur la nécessité de former un gouvernement islamique et considère comme nécessaire un environnement approprié à la vie individuelle et sociale.

Le manque de connaissances des femmes concernant les enseignements islamiques et le manque de moyens dans leur propre coquetterie figurent parmi les facteurs intrusifs dont la plupart des sujets de discours tournent autour des femmes ; car du point de vue islamique, le fondement de toute la famille est la femme. Le Grand Dieu a placé dans

une femme la capacité d'être le centre de la famille et ensuite celui de la société. Par conséquent, éduquer les femmes et leur doter de certaines capacités dans le domaine de la vie peut garantir la stabilité de la vie sociale, et le manque de capacité des femmes dans le domaine de la gestion familiale peut servir de base à l'affaiblissement et à la disparition totale de la famille et en suite de la société. Mais ce qui peut sauver la famille de cette situation, ce sont les stratégies de composition familiale basées sur les normes islamiques, la pérennité de la vie et le mode de vie islamique qui ont des conséquences sur les trois plans notamment social, familial et individuel.

Ces stratégies ont des conséquences positives pour la société notamment la transmission et la préservation de l'identité culturelle, la permanence de l'indépendance de la société, la survie et la réforme de cette dernière, la procréation des générations, l'influence sur l'avenir de la société, le développement spirituel, émotionnel et intellectuel des membres de la société et la préservation de la richesse scientifique, intellectuelle et matérielle de la société. En ce qui concerne les conséquences par rapport à la famille, nous avons entre autres : la revivification de la foi et de la religiosité, la tranquillité et la sécurité dans la vie ; et enfin, nous avons comme conséquence par rapport à l'individu, la satisfaction de ses besoins.

Discussion sur le sujet et Conclusion

Dans de nombreuses recherches, seule une partie des facteurs qui fragilisent le socle familial a été évoquée. Par exemple, il ressort des résultats de la méta-analyse des études familiales sur les facteurs accablants **que 42 d'entre** eux ont été identifiés comme étant les facteurs menaçant le socle de la famille iranienne, ces derniers se répartissent en trois groupes notamment individuel, familial et social. Cependant, dans les déclarations de Son Eminence, le guide suprême de la révolution, d'innombrables facteurs ont été présentés comme étant liés à l'affaiblissement de la famille, notamment les facteurs culturels, sociaux, individuels et économiques. Cette méta-analyse considère l'environnement défavorable de la culture, la société et la politique, le manque de moyens et de possibilités et le vide juridique comme des causes accablantes lesquelles sont conformes aux résultats de cette recherche. **Le manque d'attachement** des individus et des familles aux valeurs religieuses et morales a été identifié comme **l'un des facteurs** culturels à la base du divorce, dans les articles consacrés à **l'étude** qualitative sur les expériences des hommes et des femmes divorcées. De même, dans les déclarations de Son Eminence, le guide suprême, la non-

application des règles islamiques a été identifiée comme l'un des facteurs à la base de l'affaiblissement de la famille. Il semble que les résultats du présent article, en se concentrant sur les déclarations de Son Eminence, le guide suprême de la révolution, bénéficie **d'une vision plus large** dans l'identification des facteurs qui fragilisent la famille, car il a également pu énoncer des stratégies.

Les sociologues ont également examiné les facteurs liés à l'affaiblissement de la famille sous différents angles. Bien que la théorie du réseau mette l'accent sur la relation entre les couples et le réseau de parenté, cependant Son Eminence, le guide suprême, estime que seul l'existence d'un réseau ou la dépendance des couples à ce réseau ne peut être la cause du préjudice subi par la famille, **c'est plutôt** le type de relations établies et d'**ingérence** excessive de leur entourage qui nuit à la famille. Autrement dit, un réseau de parenté sain peut aider à la cohésion familiale, mais le contraire peut affecter négativement les relations des couples. La théorie de l'échange laquelle est basée sur la spéculation philosophique justifie les relations entre les personnes sur la base du bénéfice-perte. Cette théorie est également rejetée du point de vue de Son Eminence, le guide suprême de la révolution ; car selon lui, dans des nombreux problèmes, la construction en commun du couple est la solution envisagée. Dans la théorie de la parité dans le couple, l'accent est mis sur les caractéristiques externes telles que la classe sociale, l'**emploi et le niveau d'étude**, mais du point de vue islamique et de Son Eminence, le guide suprême de la révolution, la seule caractéristique qui devrait être **commune aux deux conjoints c'est le couple "foi et piété"** lequel peut déclasser toutes les caractéristiques citées ci-haut et maintenir ensemble les deux conjoints pendant de nombreuses années, en dépit de nombreuses différences.

Du point de vue de Son Eminence, le guide suprême de la révolution, il existe de nombreux facteurs qui affaiblissent la famille. Ces derniers peuvent se classer comme suit, à savoir : le facteur économique, le facteur social, le facteur culturel et le facteur individuel. Cependant, le facteur le plus important dans l'effondrement de la famille, **c'est le facteur individuel**. Son Eminence, le guide suprême de la Révolution, préconise plusieurs solutions pour assurer la consolidation de la famille notamment la formation d'une famille sur la base des normes islamiques, la pérennité de la vie et le mode de vie islamique. Sur la base des solutions présentées dans le modèle paradigmatique, les conséquences telles que le transfert et la préservation de l'identité culturelle, la permanence de l'indépendance de la société, la survie et la réforme de cette dernière, la procréation, la consolidation de la foi et de

la croyance religieuse, l'influence sur l'avenir de la société, l'éducation humaine, la tranquillité et la sécurité dans la vie, le développement spirituel, émotionnel et intellectuel de l'individu et des membres de la société et la préservation de la richesse scientifique, intellectuelle et matérielle de la société ont été préconisées. La catégorie intrusive comprend des éléments de discours tels que l'ignorance des enseignements islamiques par les femmes et le manque de moyens de coquetterie par ces dernières. La catégorie sous-jacente comprend des éléments de discours tels que la carence de lois **et l'absence de garanties dans l'application** de ces dernières, la non-application des règles islamiques, **l'environnement culturel de la** société autour des questions féminines, la sécurité morale et intellectuelle de la société et le manque de clarification de l'opinion de l'islam sur le droit de la famille.

Pour renforcer la position de la famille en Iran, l'élaboration de politiques est **nécessaire. C'est pour cette raison** que Son Eminence, le guide suprême, avait annoncé (le 03/09/2016) les politiques générales du gouvernement en matière de la famille. Divers outils sont nécessaires pour réaliser ces politiques lesquelles possèdent des dimensions juridiques et culturelles. Eu égard aux enseignements moraux, en d'autres termes, la jurisprudence morale dans le domaine de la famille, l'outil politique le plus important dans la gestion de ce domaine se résume à la culturisation, au traitement des questions morales et à la diffusion des instructions morales. Un grand nombre de contentieux familiaux dans les tribunaux montrent combien les gens manquent de dextérité nécessaire et suffisante dans la vie commune. Par conséquent, eu égard aux enseignements islamiques, on doit rédiger des programmes appropriés dans ce domaine lesquels mettront en exergue l'enseignement des aptitudes vitales islamiques dans différentes étapes de la vie, de l'enfance jusqu'après le mariage, voire même après le divorce.

Le fait de prêter attention aux paquets culturels, en se servant des sujets sur les enseignements islamiques en rapport avec la famille et leur expansion dans la société, offre des conditions permettant aux gens d'accomplir leurs devoirs dans un réceptacle des rôles et d'obtenir facilement leurs droits. La sensibilisation est un prélude nécessaire et important à l'accomplissement des devoirs et à la promotion des droits des gens. Par conséquent, une attention particulière doit être accordée à l'information et à la sensibilisation dans le domaine des enseignements islamiques dans la famille.

Le deuxième outil politique c'est **ce couple "législation et réglementation"**. Bien que la jurisprudence islamique ait des règles écrites et appropriées dans le domaine de la famille (mariage et divorce) et sur les

droits des enfants ; cependant, les lois de la République islamique d'Iran ne sont pas assez complètes et efficaces dans ce domaine. En tenant compte de la dynamique de la jurisprudence chiite, les nouvelles dimensions qui ont été soulevées dans les questions familiales peuvent être intégrées aux écrits précieux et anciens de la jurisprudence. Selon ce qui a été énoncé, **l'approbation de nouvelles lois** et la consolidation de lois actuelles dans le domaine de la famille et la proposition de rédiger une loi globale dans ce domaine est une nécessité. Ainsi, il est une nécessité de prendre en compte les orientations de Son Eminence, le guide suprême, dans **l'élaboration des politiques générales** du gouvernement sur la question de la famille afin de faire passer des lois efficaces dans ce domaine. Dans cette loi globale, la famille doit être considérée comme une unité ; et en même temps, chaque membre de la famille doit être considéré **d'une manière directe**. Sur cette base, cette loi doit comprendre les chapitres suivants :

- Les droits et devoirs réciproques de la famille et de l'État ;
- Les droits et devoirs mutuels des membres de la famille ;
- Les droits et devoirs du mari (**envers l'épouse, envers l'enfant**) ;
- Les droits et devoirs de **l'épouse (envers le mari, envers l'enfant)** ;
- Les droits et devoirs de l'enfant (envers le père, envers la mère).

Le point intéressant est que, dans ces propositions, la prise en **compte des questions d'actualité** est importante, car les droits et devoirs des membres de la famille subissent également des changements par rapport à ces questions. De même, les ambiguïtés que comportent ces dernières doivent être abordées. La prise en compte de toutes les questions liées à la famille dans cette loi globale contribuera à la réduction de leur disproportion ainsi que leur insuffisance. En outre, la séparation entre le Code de la famille et le Code civil et leur concentration dans une loi globale peuvent servir de base à une meilleure réforme de ces derniers ; car la modification des lois, en particulier le Code civil, quoique nécessaire, mais comporte particulièrement des conséquences négatives.

Dans la partie " propositions stratégiques et exécutives", il est nécessaire, avant d'élaborer un programme complet et approprié, dans le domaine de la famille, d'organiser un groupe de travail ou un comité composé de représentants des trois pouvoirs, de Conseil suprême de la révolution culturelle et de toutes les institutions concernées. Aussi, leurs obligations seront définies dans deux domaines, à savoir : l'approbation et la réforme des lois ainsi que les activités culturelles. Ensuite, dans la deuxième phase, on doit agir par rapport à la préparation et à l'élaboration du programme proposé, tout en tenant compte des

documents exceptionnels existant dans le domaine de la famille. Lors de l'élaboration du programme proposé, les points suivants doivent être pris en considération :

- **Élaboration** d'un document indiquant les perspectives d'avenir des activités de ce groupe de travail sur une période de 4 ou 8 ans ;
- Identification des points forts et faibles des activités réalisées précédemment dans le domaine de la famille et **l'énonciation d'un abrégé** de ces activités ;
- Identification des opportunités et menaces dans le domaine familial ;
- Présentation des objectifs quantitatifs et qualitatifs du programme proposé ;
- Définition des indicateurs de procédure clé pour atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs inclus dans le plan stratégique ;
- Détermination des voies et moyens **de mise en œuvre pour** atteindre les objectifs contenus dans le programme ;
- Détermination de la structure exécutive du programme, des devoirs et des responsabilités des domaines, de différentes unités, des institutions et de trois pouvoirs pour réaliser le programme, atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs cités dans le plan en question sous forme de décrets exécutifs du programme et communiquer le programme approuvé dans différents domaines ;
- **Considération et garantie d'un budget** approprié pour la mise **en œuvre du programme** proposé ;
- Suivi annuel de la procédure du groupe de travail dans différents domaines.

Le point important concernant le groupe de travail spécial est que ce dernier, pour la mise en exécution de ses lois votées, a besoin d'autres groupes de travail au niveau intermédiaire et inférieur. De ce fait, nous suggérons que le groupe de travail du niveau intermédiaire soit formé dans chaque province, plus précisément dans leurs gouvernorats respectifs. Les groupes de travail du niveau inférieur peuvent également être présents dans les universités mères ou de référence de chaque province afin **d'obtenir, avec l'ambition de mettre sur pied** des universités de troisième génération, la participation des membres du conseil scientifique dans la résolution des problèmes du pays, en particulier dans le domaine de la famille et des femmes. En tirant profit des organisations non gouvernementales, en particulier les mosquées, ces dernières peuvent influencer sur le développement des activités culturelles dans le domaine familial, en tant que bras exécutif.

Références bibliographiques

15. Le site officiel du guide suprême de la révolution.
<https://www.leader.ir/fa/archive>
16. Strauss, A. et Corbin, JM (2016). Mabani Pajouheshi Keyfi, founoun wa Marahil towlid nazariéh Zaminéyi (le fondement de la recherche qualitative : procédures et techniques de la théorie ancrée). Téhéran : Ney.
17. Ishaghi, Mohammad (2011). Sanjesh awamil ijtimai moathir bar darkhost talaq zanan dar shahr Téhéran (Évaluation des facteurs sociaux liés aux demandes de divorce des femmes à Téhéran). Nashriéh zan dar toséeh wa siyasat, n° 10, p.124-97.
18. Babbie, Earl (2008). Méthode de recherche en sciences sociales. Traducteur : Fazel, Reza. Téhéran : Maison d'édition de l'Organisation pour la recherche et la rédaction de manuels universitaires en sciences islamiques et en sciences humaines (Samt).
19. Taghavipour, Mohammadreza. Esmaili, Mohsen, Salvatian, et Siavash (2017). Olgou khanevadeh taraz islami dar manzoumeh fikri Rahbar Moazam enghelab. Nashriéh Motaliat Rahbordí Basij, n° 10, p.5-38.
20. Hajian Moghadam, Fatemeh (2013). Faratahlil Motaliat Khnevadeh dar Zami,eh Awamil Moqawim wa Awamil Farsayandeh Khanevadeh Irani. Nashriéh Pajouheshnameh Zanan, n° 5, p.1-39.
21. Hosseini, Fatemeh. Rezapour, Mohammad et Ismat Saatlo, Marzieh (2014). Barresi Awamil Moathir bar Afzayesh Mizan Talagh (Mawred Motalihe : Zowjhay e Motarikeh Kardeh shahrestan Sar e pool Zahab Astan Kermanshah). Nashriéh Madakari Ijtimai, n°2, p.33-41.
22. Riyahi Dehkordi, Parvaneh (2017). Identification des facteurs culturels et religieux de l'affaiblissement des fondations familiales à Téhéran. Revue des sciences sociales, n°12 (40), p.221-248.
23. Sarukhani, Bagher (2015). **Moghadameh Bar Jam'heh** Shenassi Khanevadeh (Introduction à la sociologie de la famille). Téhéran : Soroush.
24. Saldana, Johnny (2015). Le manuel de codage pour les chercheurs qualitatifs. Traducteur : Guivian, Abdollah. Téhéran : Maison d'édition scientifique et culturelle.
25. Sedaqat, Kamran et Asadian, Agil (2013). Tabyin **Jam'heh** Shenakhti Awamil Ijtimai Moathir bar Talagh (Motaliheh Mawridi : Shahrestan Qaim Shahr). **Nashriyeh Jami'heh** Shanasi Karbordí, n°54 (2), p.97-116.

26. Kafashi, Majid et Sarabadani, Samia (2013). Awamil Eghtisadi-Ijtimai Moathir Bar Talagh Atefi Do Gorouh Zanan Mota'hil Khanedar Wa Shaghel Shahr Qom. Nashrieh Pajouheshhayeh **Jam'heh Shenasi Moasir**, n°3 (5), p.125-153.
27. Nouri, A'zam (2010). **Awamil Tadh'if Estigham Khanevadeh** (Facteurs d'affaiblissement de la famille). Nashrieh Pajouheshnamah islami Zanan Wa Khanevadeh, n°6, p.87-114.
28. Bohm, A. (2004). Theoretical Coding : Text Analysis in Grounded Theory. In : U. Flick, E. Kardorff and I. Steinke, eds. A Companion to Qualitative Research. London : Sage publications.
29. Corbin, J., & Strauss, A. (1990). Grounded Theory Research : Procedures, Canons, and Evaluative Criteria. Qualitative Sociology, (13)1, 3- 21.
30. Jones, M., & Alony, I. (2011). Guiding the use of Grounded Theory in Doctoral studies – an example from the Australian film industry. International Journal of Doctoral Studies, 6 (N/A), 95- 114.
31. Lawrence, J., & Tar, U. (2013). The use of Grounded Theory Technique as a Practical Tool for Qualitative Data Collection and Analysis. The Electronic Journal of Business Research Methods, 11 (1), 29- 40.